



Le Saint-Siège

***ADDRESS OF HIS HOLINESS JOHN PAUL II
TO H.E. MR GEOFFREY GACHUKU CHIPUNGU
AMBASSADOR OF MALAWI TO THE HOLY SEE****

Thursday, 23 May 1996

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je vous souhaite une cordiale bienvenue à l'occasion de la présentation des Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Malawi près le Saint-Siège. Je profite de cette occasion pour réaffirmer mon estime et mon amitié pour le peuple de votre pays et je suis sensible aux sentiments d'amitié transmis par votre Président S.E. M. Bakili Muluzi. Je vous prie de l'assurer de ma prière constante pour la paix et la prospérité de votre nation.

2. Le défi de bâtir un monde toujours plus uni, juste et pacifique exige que tous les secteurs de la société, tant au niveau national qu'international, œuvrent ensemble pour le bien de l'humanité. La vision qui forme et qui guide cette œuvre ne peut être fondée sur les seuls intérêts économiques, mais doit avoir pour objectif ultime le véritable développement humain, c'est-à-dire un développement qui réponde aux besoins culturels, éthiques et spirituels de tous les hommes et les femmes. Les ressources économiques et politiques sont importantes dans cette tâche, mais la dimension humaine du développement, les ressources humaines qui doivent être exploitées et qui doivent viser au progrès, sont encore plus importantes. Celles-ci, pour n'en citer que quelques-unes, comportent l'initiative créative, le sacrifice, l'engagement à l'éducation et à la recherche, ainsi qu'une résolution sans faille à atteindre les objectifs de la justice sociale et de l'autorité de la loi.

3. Le véritable développement exige que chaque nation acquière une plus grande auto-détermination. Cela demande une coopération internationale qui permette aux nations en voie de

développement elles-mêmes de décider des moyens appropriés de poursuivre leur progrès. Mais cela exige également qu'au sein de chaque nation, les citoyens puissent développer l'exercice responsable de leurs libertés personnelles. Ainsi, l'établissement de structures politiques favorisant une plus grande participation, fondées sur une constitution civile qui défende et honore la dignité humaine, "est une condition nécessaire et une garantie sûre du développement de tout l'homme et de tous les hommes» (Lettre encyclique *Sollicitudo rei socialis*, n. 44).

4. A la lumière de cette vérité sur l'individu et la société, je suis heureux de remarquer que les efforts du peuple du Malawi pour atteindre une forme de gouvernement plus représentative et démocratique, portent leurs fruits. Vous avez montré qu'à travers le dialogue, la bonne volonté et la coopération sincère, les changements sociaux et politiques qui s'imposent peuvent être réalisés, dans le cadre d'un échange d'idées pacifique et non-violent. De plus, tout en affrontant vos propres difficultés et problèmes, vous avez aidé vos voisins dans le besoin: ce fut le cas, par exemple, lorsque votre pays a ouvert ses frontières au plus d'un million de réfugiés qui cherchaient refuge loin de la violence et des bouleversements qui ravageaient le Mozambique; c'est également le cas de l'engagement actuel du Malawi dans diverses initiatives de paix organisées par la Communauté internationale.

5. J'ai noté la référence que Votre Excellence a faite au sujet de la contribution importante que l'Église catholique a apportée et continue d'apporter dans la vie de votre pays. En effet, l'engagement de l'Église en vue de promouvoir la dignité de la personne humaine et le bien de la société se manifeste à travers son action dans le domaine de l'éducation de la santé, et des services sociaux. Cet engagement témoigne de l'esprit de coopération dont font preuve les fidèles catholiques en œuvrant pour un avenir meilleur, pour eux-mêmes ainsi que pour leurs concitoyens. En raison de leur profonde conviction en ce qui concerne la fraternité universelle de tous les hommes et de toutes les femmes, en tant que fils bien-aimés de Dieu, les citoyens catholiques du Malawi se consacrent à promouvoir le bien commun en éprouvant une fierté saine et légitime pour leur propre pays et héritage.

Monsieur l'Ambassadeur, alors que vous commencez votre mission, je vous assure que les différents bureaux de la Curie Romaine seront prêts à vous aider dans l'accomplissement de votre tâche. Je suis certain que votre activité servira de toutes les façons possibles à renforcer les bonnes relations qui existent déjà entre le Saint-Siège et le Malawi. J'invoque sur vous, Excellence, ainsi que sur le Président, le gouvernement et le peuple de votre pays, les Bénédiction divines de paix et de prospérité.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.25 p.9.

